



CESCOLE

Cercle scolaire de Colombier et environs

Aux parents et responsables légaux des élèves de 11^e

Réf. :PIWE/MSTA

Colombier, le 1^{er} octobre 2018

Séjours linguistiques – Information aux parents

Madame, Monsieur, Chers parents,

Selon l'information transmise à la soirée des parents de 11^e par M. M. Stauffacher, directeur adjoint, un séjour linguistique sera organisé au printemps 2019 pour toutes les classes de 11^e de l'enseignement régulier de notre école.

De tels séjours sont organisés en fin de scolarité obligatoire, car il nous semble essentiel d'apporter une plus-value aux apprentissages que suivent nos élèves en matière de langues étrangères lors de leur 11^e année. Il s'agit de renforcer leur motivation en plus de donner du sens aux apprentissages. De plus, il s'agit d'offrir une expérience sociale favorisant les attitudes responsables.

Nos autorités scolaires soutiennent les séjours linguistiques tout en précisant que cette activité facultative remplace les camps de ski en 11^e année.

Aussi, laissant le soin aux organisateurs de vous apporter les compléments d'information quant aux séjours linguistiques, nous vous donnons quelques éléments d'ordre général:

- Pour des raisons organisationnelles, nous avons dû décider que les élèves sont répartis par ordre de priorité: le groupe d'option (ESP ou ITA) si l'option avait été choisie, puis l'allemand pour les élèves de 11FR1-2-3-4 et l'anglais pour les élèves de 11FR5-6-7-8.
- Les séjours ont une durée de 4 jours.
- Tous les séjours seront organisés en même temps.
- Afin d'aboutir à l'objectif, le séjour linguistique est proposé à chacun des élèves. Ce sont les parents qui décident de sa participation ou non. La participation est recommandée.
- Les élèves ne participant pas à un séjour linguistique sont pris en charge par l'école selon leur horaire normal.
- Les organisateurs s'assureront d'avoir tous les renseignements possibles sur les élèves participant au séjour en termes de santé, d'assurances (complémentaire et/ou de rapatriement), ainsi de passage de frontière. Selon le type de transport choisi, il vous sera demandé des informations relatives à la pièce d'identité ainsi qu'une autorisation de voyager.

- Durant le séjour, les élèves sont tenus de respecter les consignes données par leur encadrement et le règlement des lieux fréquentés. Ils restent par ailleurs soumis au règlement interne ainsi qu'aux lois en vigueur dans le pays de séjour.
- La direction peut de sa propre initiative ou à la demande des enseignants, exclure de la sortie prévue tout élève dont, notamment, le comportement ne donne pas satisfaction et/ou pourrait être susceptible de mettre en danger le groupe.

Le financement d'un séjour linguistique est assuré en partie par l'école qui couvre les frais de transport de tous les participants ainsi que les frais relatifs à l'encadrement. Nous vous solliciterons pour une participation financière dont le montant n'est, à ce jour, pas arrêté définitivement puisqu'il dépend encore du coût de l'hébergement qui se fait généralement en auberge de jeunesse ou équivalent, ainsi que des activités organisées sur place. Dès que les éléments seront définitivement connus, nous vous indiquerons le mode de paiement à cet effet. Ce dernier scellera votre engagement.

Toutefois, pour des raisons évidentes d'organisation, un accord de principe vous est demandé à ce jour, à l'aide de l'inscription ci-jointe.

Afin de réduire au maximum votre charge financière, nous souhaitons que les élèves s'investissent amplement dans la réduction du montant demandé aux parents par des actions entreprises soit de leur propre initiative, soit par le groupe (la classe).

Enfin, nous espérons rencontrer votre adhésion à la réalisation de séjours linguistiques en 11^e dont vous serez informés régulièrement par les enseignants notamment en ce qui concerne l'évolution de la préparation et l'investissement de vos enfants.

Restant à votre disposition, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les meilleures.

Le directeur

Pierre Wexsteen